SOCIETE BMPR
SELARL au capital de 535 580,40 €
Siège social : 2 rue Léonard de Vinci
44680 CHEMERE

RCS SAINT-NAZAIRE : 393 494 554

ATTESTATION DE DEPOT AU SIEGE SOCIAL

D'UN EXEMPLAIRE ORIGINAL D'UN ACTE DE CESSION DE PART

Le soussigné :

Monsieur SEON Michel, agissant en qualité de cogérant de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée BMPR,

Atteste et certifie :

- Avoir reçu ce jour, au siège social, un exemplaire original d'un acte de cession de part entraînant la cession de part suivante :
 - cession par Madame GUERIN Dominique, de 1 part sociale au bénéfice de Monsieur DUMAINE Franck, nouvel associé.
- Que cette cession de part a été préalablement agréée par l'assemblée générale mixte du 9 mai 2011,
- Que la même délibération de l'assemblée générale mixte a décidé de modifier l'article 7 des statuts pour tenir compte de la nouvelle répartition du capital social à l'issue de la cession de part sous réserve de sa réalisation définitive et de son opposabilité à la société,
- Qu'en conséquence du dépôt ce jour d'un exemplaire original de l'acte de cession de part, celle-ci est devenue opposable à la société et la modification de l'article 7 des statuts définitive.

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT EN TROIS EXEMPLAIRES ORIGINAUX,
A CHEMERE (44) LE 23 SEPTEMBRE 2011

Monsieur SEON Michel,
Cogérant associé professionnel